

Intitulé Diplôme : BTSA Aménagements Paysagers

Niveau : 5

Lieu : ISETA ALTERNANCE

Code diplôme : 323 214 01

Date d'ouverture : septembre 2006

Nombre de place : 32

Durée de la formation : 2 ans

Statut : salarié

Type de contrat : Contrat d'apprentissage (CDD ou CDI)

Type d'alternance : 3 semaines en centre / 3 semaines en entreprise

Heures de formation : 1470 heures sur 2 ans

Objectifs ●●●

Être responsable de chantiers, technicien au sein d'une collectivité.

Conditions d'entrée ●●●

- Niveau d'entrée
- Être titulaires d'un bac S, STAV aménagement ou Bac Pro Aménagements Paysagers,
- Autres diplômes de niveau 4
- Avoir de 15 à 26 ans. *Pas de conditions d'âge pour toute personne en situation de handicap reconnu.*

Modalités d'inscription et d'accompagnement :

- Inscription sur la plateforme Parcoursup
- Retirer un dossier de candidature
- Participer à un entretien individuel et/ou aux demi-journées d'accompagnement
- Chercher activement une entreprise d'accueil
- Participer aux entretiens de recrutement
- Signer un contrat d'apprentissage

Type d'entreprises d'accueil ●●●

- Entreprise de création et d'entretien d'aménagements paysagers
- Service Espaces Verts de ville ou de collectivité
- Bureau d'études d'architectes paysagistes
- Golf communal ou privé

Poursuite d'études ●●●

- Distrimanager option jardinerie en 1 an,
- Licence professionnelle spécialisation aménagement du paysage, terrains de sports, aide concepteur paysagiste...
- SIL Conducteur d'Engins en Ouvrages Paysagers,
- CS Jardinier de Golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- Concours d'entrée aux écoles d'architecte paysagiste ou d'ingénieur du paysage

Débouchés professionnels ●●●

- Responsable de chantiers en entreprise paysagiste
- Agent technique au sein d'une collectivité (service espaces verts...)
- Technico-commercial dans la filière horticole ou paysage
- Responsable de structures paysagères sportives ou de loisirs...
- Technicien supérieur en bureau d'études

Aucun frais de scolarité. Formation financée par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, la taxe d'apprentissage et autres fonds.

Répartition Horaires et modalité d'examens ●●●

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	M11 Accompagnement du projet professionnel	30 h	34 h
	M21 Organisation économique, sociale, juridique	40 h	40 h
	M22 Technique d'Expression, de Communication, d'Animation et de Documentation	80 h	75 h
	M23 Langue vivante : Anglais	40 h	50 h
	M31 Education Physique et Sportive	30 h	40 h
	M41 Traitement des données : mathématiques	30 h	35 h
	M42 Technologie de l'information et du multimédia	30 h	-
	M71 Module d'Initiative Local	30 h	30 h
	Pluridisciplinarité	27 h	40 h
	Sous total	337 h	344 h
Enseignements professionnels ou spécifiques	M51 Les contextes et les déterminants des Aménagements Paysagers	110 h	26 h
	M52 Connaissance et gestion des végétaux	177 h	79 h
	M53 Techniques d'implantation et de construction des Aménagements Paysagers	65 h	118 h
	M54 Gestion technico-économique des chantiers	36 h	48 h
	M55 Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager	10 h	120 h
	Sous total	398 h	391 h
TOTAL		735 h	735 h

L'obtention du diplôme se fait pour 50% par des Contrôles en Cours de Formation et pour 50 % en épreuves terminales nationales.

Équipe pédagogique ●●●

L'équipe pédagogique repose sur des formateurs techniques issus du monde professionnel : architecte paysagiste, ingénieur en spécialité paysage, chef d'entreprise en aménagement.

Plateaux techniques ●●●

- Un arboretum de 1500 végétaux sur 2.5 ha
- Des logiciels de CAO-DAO adaptés au référentiel de formation
- Un espace dédié aux Travaux Pratiques de maçonnerie paysagère et de topographie

Les plus (voyages, actions diverses...) ●●●

- 30 ans d'expérience dans la formation paysage. Un réseau d'anciens élèves « Depuis1953.fr »
- Un internat de 55 places (en priorité réservé aux mineurs),
- Visites à caractère scientifique et technique

Taux de réussite examens des 3 dernières années ●●●

2016 : 70%

2015 : 91%

2014 : 91%